



## AVANT PROJET

Etude d'avant projet d'aménagement de l'oenopole

# OENO VIA

# SOMMAIRE

1. Diagnostic du site
  - 1.1 Le projet dans son ensemble
  - 1.2 Emplacement de la frise d'images
  - 1.3 Emplacement du jardin ampélographique
  - 1.4 Le mur Sud de la cave
  - 1.5 Les anciennes cuves de vinification
  - 1.6 Le chai à barriques
  - 1.7 Les entrées
  
1. Les abords d'Oeno Via
  - 1.1. Le fonctionnement des accès
  
2. Les différentes structures
  - 2.1. Aménagement de la frise d'images
  - 2.2. Aménagement du jardin ampélographique
  - 2.3. Le mur Sud de la cave
  - 2.4. Réhabilitation des anciennes cuves de vinification
  - 2.5. Aménagement du chai à barriques
  - 2.6. Lieux complémentaires
  
3. Le parcours sur le site
  
4. La gestion du site
  
5. Budget prévisionnel des travaux
  
6. La sécurité du site

## INTRODUCTION

Afin de valoriser l'histoire et la culture de la vigne et du vin, la commune et la cave coopérative de Calvisson portent dans le cadre d'un partenariat public/privé le projet d'oenotourisme "Oeno via". Elles souhaitent conserver et revaloriser le patrimoine architectural, industriel par la mise en valeur des deux anciennes cuves de vinification, du bâtiment de la cave coopérative et la création d'un espace multiculturel.

La mise en valeur des anciennes cuves de vinification continue, la création d'un jardin ampélographique planté de ceps de vignes (depuis le XVIIIème siècle), le réaménagement du chai en espace muséographique et le mur d'images retraçant 2700 ans d'histoire de la vigne et du vin situé le long de la voie verte, visible depuis la départementale devront constituer une véritable vitrine attractive pour Calvisson, la cave coopérative et la région.

L'oenopôle Oeno Via offrira une connaissance culturelle et historique de l'histoire de la vigne et du vin. Erigé à la périphérie du village, à proximité de la cave coopérative, il sera un phare touristique et culturel non seulement pour le village mais aussi pour tout le Pays Vidourle Camargue et la région.

Le choix d'installer l'oenopôle sur ces lieux répond à l'un des objectifs de la commune qui est le développement touristique. Pour la cave coopérative il constituera un atout économique important : les « Vignobles du Soleil » s'étendant sur un territoire beaucoup plus étendu.

La fresque le long de la voie verte et le jardin ampélographique devront attirer les touristes gratuitement et de manière ludique. L'espace muséographique présentera un intérêt culturel fort renforcé par son intégration dans l'ancien chai à barriques avec des expositions temporelles et une animation ouverte au tourisme de loisir, d'affaire ainsi qu'au tourisme pédagogique.

L'emplacement fera de cet espace un lieu de rencontre, d'échanges et de vie. De plus, le fait que la fresque et le jardin restent accessibles hors des heures d'ouverture de la cave, créera une nouvelle place ouverte à Calvisson.

Cette structure public/privé renforcera l'attractivité de la ville. Les animations oenotouristiques qui seront mises en œuvre sur site, mais aussi au cœur du village renforceront la convivialité et l'attractivité culturelle.

Cet avant- projet est validé par les deux partenaires : la Commune de Calvisson et la Sca Costières et Soleil.

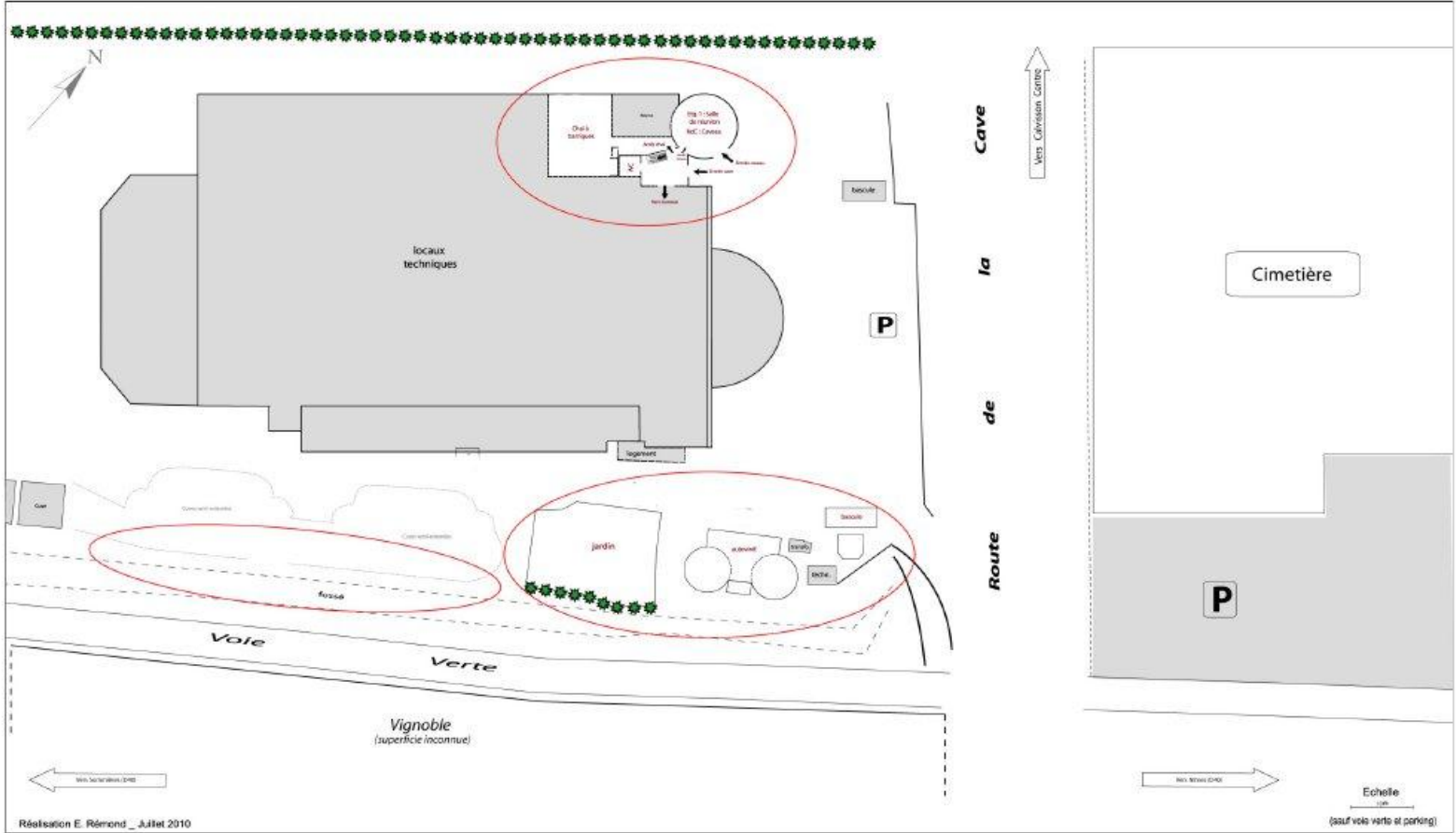
# 1 DIAGNOSTIC DU SITE



La ville de Calvisson est un bourg centre situé en zone péri-urbaine dans le Gard à 18 km de Nîmes et 40 km Montpellier. Elle est située à proximité de l'autoroute A9, et desservie par la D40 qui relie Nîmes à Sommières. Riche d'un patrimoine historique et culturel, elle présente un attrait touristique certain. Avec ses 5000 habitants et un territoire d'une superficie de 2795 ha, la commune de Calvisson, située dans le bassin de vie Vaunageol, est une commune « phare » du territoire. Elle est membre de la Communauté de Communes du Pays de Sommières (CCPS) qui compte 16 communes et 16103 habitants sur un territoire de 16953 hectares.

Avec ses 171 coopérateurs dans un périmètre d'environ 15 km autour de Calvisson, la cave coopérative des Vignerons de Calvisson représente l'une des plus grosses coopératives de la Vaunage. 80% des ventes de la cave se font à l'export particulièrement avec les pays du nord (Grande-Bretagne, Scandinavie...).

1.1 LE PROJET DANS SON ENSEMBLE



## 1.2 EMBLEMEMENT DE LA FRISE D'IMAGES



La frise d'image d'une longueur d'environ 100 mètres sera implantée sur la butte située entre la voie verte et la cave coopérative.

### 1.3 EMBLACEMENT DU JARDIN AMPELOGRAPHIQUE



Le jardin ampélographique devra être centré sur l'évolution des cépages depuis le XVIII

#### 1.4 LE MUR SUD DE LA CAVE COOPERATIVE



Un aménagement à restructurer. La cohabitation avec le gardien de la cave coopérative sera à prendre en compte.  
Un mur sud du bâtiment principal à habiller d'une fresque.

## 1.5 LES ANCIENNES CUVES DE VINICATIONS



Des cuves de vinification datant de 1960 et un système de bascule de 1940 à réhabiliter.  
La présence d'antennes de communication est à prendre en compte.

## 1.6 LE CHAI A BARRIQUES



Un espace clos sans ouverture avec l'extérieur.  
Une entrée unique le reliant avec l'espace accueil.

## 1.7 LES ENTREES : HALLE D'ACCUEIL ET CAVEAU



Un caveau existant à proximité du chai à barriques et un hall d'entrée unique pour tout le bâtiment.

# **1 LES ABORDS D'OENO VIA**

## 2.1 LE FONCTIONNEMENT DES ACCES

Les accès au site pourront se faire par le jardin ampélographique



Ou par la cave coopérative :



L'entrée du jardin se doit être marquée. Un panneau d'informations générales (horaires d'ouvertures, conditions d'accès...) informe les visiteurs. L'ensemble doit être attractif, il doit inciter le promeneur, le visiteur à pénétrer dans les lieux et se les approprier.

# 3 – LES DIFFERENTES STRUCTURES

### 3.1 AMENAGEMENT DE LA FRISE D'IMAGES



L'objectif de la frise d'images est de représenter 27 siècles d'histoire de la vigne et du vin depuis l'époque Etrusque (à partir du VIème siècle).

Elle aura une longueur d'environ 100 mètres et se situera sur le talus qui surplombe la voie verte (dénivelé de 2 mètres). Elle ne sera donc pas accessible aux visiteurs, ni aux usagers de la voie verte.

La frise doit servir de « vitrine » au site, attirer les usagers de la voie verte et être visible depuis le CD 40. La frise devra avoir un lien avec l'aménagement muséographique. Elle ne devra pas être massive mais au contraire « aérée ».

Compte tenu de son exposition au Sud elle devra être réalisée dans un matériau d'entretien facile, résistant aux intempéries (vents, U.V. ...). Son intégration esthétique et paysagère doit être prise en compte.

De plus, les services du conseil général du Gard devront être consultés pour l'aménagement de la frise compte tenu de sa proximité avec la voie verte et de sa visibilité depuis le CD 40.

### 3.2 AMENAGEMENT DU JARDIN AMPELOGRAPHIQUE



D'une surface d'environ 200 m<sup>2</sup>, il devra proposer aux visiteurs des cépages anciens locaux. Il doit :

- Permettre la découverte de la plante et sa culture.
- Démontrer l'évolution de la viticulture (évolution des ceps, des techniques de taille...).

L'aménagement du jardin devra être en harmonie avec la frise d'images située à proximité. Il pourra accueillir des jeux pour les enfants, toujours en rapport avec le thème du site. Il devra être facile d'entretien tout en étant attractif.

L'aménagement périphérique du jardin et de la frise d'images devra conserver, autant que faire ce peut, les arbres déjà présents. Les essences devront être endémiques et/ou ne pas nécessiter un entretien et un arrosage fréquent.

L'entrée du jardin se doit d'être marquée.

### 3.3 LE MUR SUD DE LA CAVE COOPERATIVE



Le mur Sud de la cave coopérative devra être exploité comme support muséographique. Il devra être en relation avec les thèmes abordés dans la frise d'images et le jardin ampélographique. Il ne doit pas nécessiter un entretien particulier ni de réfection fréquente.

### 3.4 REHABILITATION DES ANCIENNES CUVES DE VINIFICATION



Les cuves doivent conserver leur structure originelle. Elles ont une hauteur de 14 mètres et un diamètre de 7 mètres et se situent sur le parking de la cave coopérative.

Elles doivent être un « phare » pour le site de jour comme de nuit et toujours porter sur le thème de l’histoire de la vigne et du vin.

S’agissant d’un monument classé, leur réhabilitation devra recevoir au préalable un avis favorable des services concernés.

L’ancienne plateforme de pesée située à côté des cuves devra être intégrée dans cet aménagement afin que le tout soit harmonieux.

### 3.5 AMENAGEMENT DU CHAI A BARRIQUES



L'aménagement de l'espace muséographique doit mettre en valeur l'ancien chai à briques, espace de 140 m<sup>2</sup>. L'absence d'ouverture sur l'extérieur est à prendre en compte pour l'éclairage. L'aménagement doit mettre en valeur cet espace.

Les thèmes abordés seront ceux amorcés dans la frise d'images et le jardin ampélographique.

C'est un lieu qui doit être accueillant, ludique, accessible et représenter un aspect pédagogique fort : maquettes, objets, reproductions...

Le mobilier devra s'intégrer à l'architecture du bâtiment, présenter un entretien facile.

Il convient d'exploiter cet espace en conservant ses caractéristiques particulières.

### 3.6 LIEUX COMPLEMENTAIRES



Le hall d'accueil et le caveau : ces lieux ne nécessitent pas d'aménagement particulier. Il est cependant nécessaire de les prendre en compte car indispensables au fonctionnement du site.



Il en est de même pour les parkings de la cave coopérative et du cimetière.

## **4 LE PARCOURS SUR LE SITE**

La démarche vise à développer et à offrir au public une connaissance de l'histoire de la vigne et du vin sur 27 siècles d'une manière à la fois historique, ludique et pédagogique.

La place de la signalétique revêtira un aspect important : elle devra être un lien entre les différentes structures du site, être attractive et facilement compréhensible par l'ensemble des visiteurs. L'ensemble doit être homogène. Le visiteur doit pouvoir se promener en toute tranquillité afin de profiter au mieux des informations qu'il pourra y découvrir.

Les visiteurs pourront accéder librement au jardin ampélographique. L'ouverture de l'espace muséographique devra tenir compte des contraintes liées à l'activité de la cave coopérative (horaires d'ouverture etc...).

## **5 LA GESTION DU SITE**

La réalisation du site est un partenariat public/privé entre la commune de Calvisson et la SCA Costières et Soleil sur le site de la cave coopérative de Calvisson.

L'intérêt de l'implantation du site est renforcé par la présence de la cave coopérative de Calvisson, sa situation à l'une des entrées du village et le passage de la voie verte à proximité.

Des conventions passées entre la commune de Calvisson et la SCA Costières et Soleil permettront la création du site (conventions de partenariat, de prêt à usage et financière). Au fur et à mesure du développement du site d'autres conventions pourraient permettre de compléter le personnel afin d'enrichir l'accueil des visiteurs lors d'animations.

# 6 BUDGET PREVISIONNEL DES TRAVAUX

OENO VIA		
BUDGET PREVISIONNEL INVESTISSEMENT		
LIBELLE DES DEPENSES	PRIX HT	
<b>1/ Mur d'images :</b>		PHASE 1
Frise métal :	50000,00	
Maquettage fichiers informatiques	5000,00	
Câblage et pose matériel éclairage	5000,00	
Totems graphiques (10)	12000,00	
Débroussaillage/mise à niveau...	8000,00	
	80000,00	
<b>2/ Entrée piétonne et jardin ampélographique :</b>		
Aménagement	3300,00	
Busage fossé	1400,00	
	4700,00	
<b>Jardin ampélographique :</b>		
Aménagement	10000,00	
Modules ludo pédagogiques	5600,00	
Débroussaillage/mise à niveau/terrassement/plots	2000,00	
	17600,00	
<b>3/ Réhabilitation des cuves</b>		
Mur de fermeture d'accès aux petits locaux tech	3500,00	
Nettoyage/habillage/éclairage des cuves	63000,00	
	66500,00	
<b>4/ Aménagement mur sud</b>		
4 modules ludo pédagogique	9000,00	
<b>TOTAL PHASE 1</b>	<b>177800,00</b>	

OENO VIA		
BUDGET PREVISIONNEL INVESTISSEMENT		
LIBELLE DES DEPENSES	PRIX HT	
<b>Signalétique :</b>		PHASE 2
Panneau accueil (horaires/contenu visite)	3000,00	
	3000,00	
<b>3/ Aménagements périphériques de la cave :</b>		
Signalétique au sol	500,00	
	500,00	
<b>5/ Espace muséographique et multimédia</b>		
mobilier/vitrines, soclage, impression	20000,00	
Production audiovisuelle et multimédia...	20000,00	
Matériel audiovisuel	11000,00	
Maquettes	21000,00	
	72000,00	
<b>5/ Espace muséographique et multimédia</b>		
Mobilier/soclage/impression	60000,00	
éclairage	8000,00	
Mise au propre/enduit	10000,00	
Aménagement de confort (chaises, banc, déco diverses)	1000,00	
	79000,00	
<b>TOTAL PHASE 2</b>	<b>154500,00</b>	

Le budget prévisionnel de 332 300 € ci-dessus n'est pas exhaustif. Il ne comporte pas, notamment, de montant concernant la mission de maîtrise d'œuvre (portée financièrement à 50/50 par les deux parties), SPS, ni le contrôle technique. Il conviendra donc de les chiffrer afin de pouvoir les intégrer dans ce budget.

Le coût global du projet est estimé à environ 400 000 €.

Le scénographe/maître d'œuvre devra proposer un ensemble cohérent au niveau du budget et soumettre toutes ses propositions dans ce domaine.

L'attention est attirée sur la programmation en deux phases du projet.

## 7 – LA SECURITE DU SITE

Il conviendra d'apporter une attention particulière à la sécurité des visiteurs sur le site et notamment pour les liaisons entre les différentes structures.

En effet, la circulation de camions de livraison et de chargement du vin sont fréquents. De plus, à l'époque des vendanges, le va-et-vient permanent des tracteurs avec leurs remorques présente un risque fort d'incident et/ou accident.

La signalétique à ce niveau devra être particulièrement efficace et visible. L'accueil des personnes à mobilité réduite devra impérativement faire l'objet d'une réflexion sur l'ensemble du projet.